

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 2901

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 6

À la dernière phrase de l'alinéa 47, supprimer les mots :

« par voie réglementaire, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel